



## وزارة الصيد والبني التحتية البحرية والمينائية

### Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 décembre 2025

Le trente décembre 2025, la Mauritanie a procédé officiellement à la publication de son sixième rapport à la [Fisheries Transparency Initiative \(FiTI\)](#) qui concerne les données de l'année civile 2024.

À travers ce sixième Rapport FiTI, le [Groupe multipartite national \(GMN\)](#) de la Mauritanie vise à renforcer les efforts du pays pour consolider la transparence, permettre une meilleure compréhension du secteur, de ses bénéfices et de ses défis, fournir des recommandations au gouvernement et contribuer au débat public. Ce Rapport vise également à assurer la visibilité des efforts considérables du gouvernement de la Mauritanie en matière de transparence et de bonne gouvernance des pêches maritimes auprès des Parties prenantes nationales et internationales.

Dans le cadre de ce rapport FiTI, le [Groupe Multipartite National \(GMN\)](#) de la Mauritanie pour la FiTI a compilé des informations pour les [douze \(12\) exigences](#) de transparence du Standard FiTI. Ce Rapport met à la disposition du public des informations sur les *Accords et conventions de pêche* avec des pays et groupes *privés étrangers*, sur l'état des stocks, la liste des navires de pêche à grande échelle, les *paiements*, les captures, entre autres.

Par ailleurs, la Mauritanie a subi sa deuxième validation périodique, qui vient de s'achever et sur la base d'un processus rigoureux et diligent, le [Conseil d'Administration international de la FiTI](#) a décerné le certificat de "[pays conforme](#)" dans la mise en œuvre du Standard FiTI au cours de la période de validation qui s'étend à 2025. Par conséquent, le premier rapport de la FiTI Mauritanie (couvrant l'année civile 2018), le deuxième rapport de la FiTI (couvrant les années civiles 2019 et 2020), le troisième rapport (portant sur l'année 2021), le quatrième rapport (courant l'année civile 2022) et le cinquième rapport (couvrant 2023) ont été inclus dans la validation.

**Son excellence le Ministre de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires** saisit cette opportunité pour adresser ses sincères félicitations aux membres du



GMN de la Mauritanie pour ces importantes avancées en matière de transparence. Il adresse également ses vifs remerciements à la **Fisheries Transparency Initiative (FiTI)** pour l'accompagnement technique et financier durant tout le processus de compilation de ce sixième Rapport FiTI.

Le rapport et son résumé sont publiés sur :

- le site web du MPEM : <https://peches.gov.mr>
- le site web dédié à la FiTI Mauritanie : <https://www.fiti-mauritanie.mr>

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le **Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime de la Mauritanie**, par e-mail : [laminecam2000@yahoo.fr](mailto:laminecam2000@yahoo.fr)